

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 05 26 005

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai à 20h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 19 mai 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON Amélie RAPHAEL Séverine RODET

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE, Patrice REVOL à Guy TAVERNIER.

Absents et excusés : Rémi VASSEUR, Ludivine GONNET, Lydia LEO

Secrétaire de séance : Amélie RAPHAEL

OBJET : Devis marquage au sol gymnase

Monsieur TAVERNIER indique qu'il est en contact avec le club de basket de ST REMY qui demande à utiliser la salle de sports de Buellas. Pour se faire, il serait utile de marquer un terrain de basket selon le devis envoyé par l'entreprise ST GROUPE. Il s'élève à 2 160, 00 euros.

Il indique que les panneaux seraient fournis par le club de basket. Il convient de se prononcer sur l'utilisation de la salle par un club extérieur à la commune ainsi que sur la participation aux frais de marquages.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- **D'autoriser le club de basketball de ST Remy à utiliser le gymnase communal;**
- **Une convention d'utilisation sera signée entre la commune de Buellas et le club St Rémy Sports Basket. Elle fixera les plages d'utilisation ainsi que le tarif appliqué (tarif identique aux associations communales).**
- **De prendre en charge le devis d'un montant de 2 160, 00 euros pour le marquage au sol dans le gymnase.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 26 mai 2025

Michel CHANEL - Maire